

Révue éditée par l'Etat Major Général des Armées

Votre fenêtre sur l'Armée



PASSATION DE SERVICE ENTRE LE CEMGA ET SON PRÉDÉCESSEUR



- Le MDN préside le 17ème sommet des ministres de la Défense de l'initiative 5+5
- la sortie d'une nouvelle promotion d'élèves officiers de la marine nationale et marchande



TOYOTA

CMDA S.A

Distributeur Officiel de Toyota en Mauritanie

**LE LAND CRUISER PICK UP EST
LE MEILLEUR VÉHICULE
TOUT TERRAIN AU MONDE**



**Direction assistée, réservoir
supplémentaire, snorkel**

- Carburant : Diesel
- Couple maxi Nm/(tr/min) : 285/2200
- Cylindrée (cm³) : 4164
- Nombre de cylindres : 6
- Nombre de soupapes par cylindre : 2
- Puissance maxi (ch) à tr/mn : 131/3800
- Type de moteur : En ligne

Contact:

Tél. (222) 45 25 47 30 - E-mail: cmda@elba.com

EDITORIAL

Discours du Général de division Moctar Bolle Chaâbane Chef d'Etat-Major des Armées

Discours du Général de division Moctar Bolle Chaâbane Chef d'Etat-Major des Armées à l'occasion de la cérémonie de passation de commandement entre lui et son prédécesseur, le Général de Division Mohamed Bamba Meguett. Tout d'abord, je veux exprimer mes vifs remerciements au Général de Division Mohamed Bamba Maguett pour les efforts consentis afin de faire avancer l'institution militaire. Je salue son style de commandement empreint de sagesse et de sobriété. Ces efforts accomplis constitueront, sans aucun doute, un apport qualitatif au travail continu pour construire une armée républicaine, capable de mener à bien les tâches qui lui sont confiées. Pour atteindre ce noble objectif, j'adopterai une approche rationnelle, transparente et juste dans la gestion des ressources humaines et matérielles de l'Armée nationale. Je tiendrai particulièrement à faire régner l'équité au sein de l'institution. A ce titre, nos portes resteront ouvertes devant tous les militaires dans le but de les remettre dans leurs droits. Tous les militaires seront traités au même pied d'égalité quand ils'agit à l'accès à leurs droits liés à l'avancement et à leur carrière de façon générale. Cette équité sera fondée sur le rendement et la compétence dans l'exécution des missions accomplies par les militaires. Tous les militaires lésés, de façon

effectives, seront rétablis dans leurs droits et les contrevenants à la réglementation seront sanctionnés pour corriger leurs torts. Je tiendrai particulièrement au maintien en condition des équipements militaires individuels et collectifs et j'œuvrerai à l'ancrage du principe de la grande famille militaire qui fournit à ses membres tous les moyens nécessaires pour accomplir le service militaire et leur assure le transport, la santé, l'alimentation de qualité et leur donne une apparence digne et honorable. Le véritable objectif de cette approche est de construire une armée soudée et forte, dans laquelle règne l'esprit d'harmonie et de cohésion entre les chefs et les subordonnés, et dans laquelle chaque soldat, quel que soit son grade, se reconnaît. Ce qui permettra de préparer des unités de combat, avec de grandes capacités opérationnelles capables de relever les défis et d'atteindre les objectifs de sécurité et de quiétude. Cette méthode qui constituera, par la volonté d'Allah, notre seule référence pour apprécier le service de nos hommes élague le clientélisme, le tribalisme et l'interventionnisme, lesquels constituent à nos yeux, un véritable frein devant tous les efforts visant à édifier une armée fidèle à la Nation et seulement à la Nation.

Sommaire



Dans ce numéro

3

Editorial

4 - 5

6 - 7

événement

8 - 11

Info

12 - 20

événement

21

Etudes et Recherches

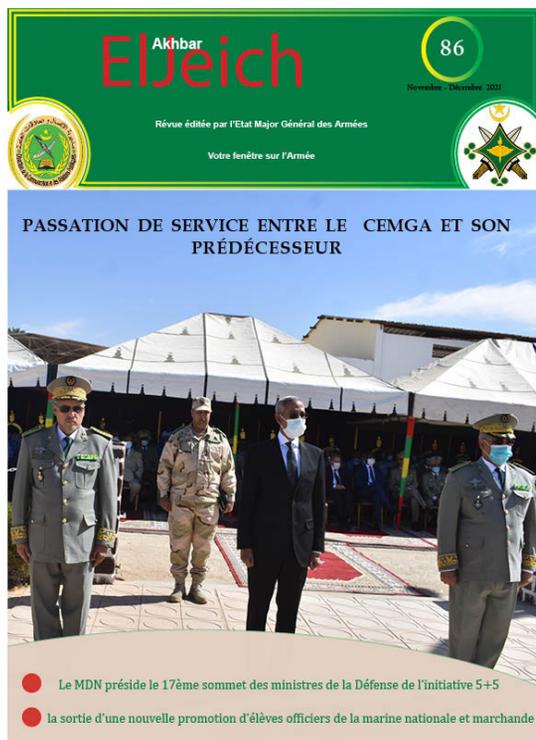
26 - 29

Santé

31 - 30

32

Pub





Directeur de Publication
Col Abdoullah Haddou Abdel Wedoud
Rédacteur en chef
Lt-col Sidi Mohamed o Hdeid
Secrétaire de Rédaction
Cne Youssouf Samba Camara
Rédacteurs
Cdt Malamine Coulybaly
Responsable Audiovisuel :
Photographes :
A/C Mamadou Oumar Sarr
A/C Taleb Ould N'dary
Adj. Brahim Ould Saleh
Adj. Ismail Ould Walaty

Adj. Ahmed Ould Messoud
Adj. Mohamed Bekaye Samake
Adj. Med Moustapha Amar
Adj. Mahfoud O. T'feil
S/C Mohamed O. Med Mahoud
Sergent Lom Mamadou Samba
Cal Abdoulaye Yero Sall
Saisie
Maitre Aida MBengue
Maquette /PAO
Maitre Aida MBengue
SGT LOM Mamadou Samba

Publicité- Annonces
Maitre Oumou Koultoum Bounera
Distribution
Adj. Med Deina Ould Zaid
Adj. Mohamed Bekaye Samake

DCRP@hotmail.fr
BP: 208 Tel: (00222) 45245881- 22415708



LE MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE SUPERVISE LA CÉRÉMONIE DE PASSATION DE SERVICE ENTRE LE CHEF D'EMGA ET SON PRÉDÉCESSEUR

Le Ministre de la Défense Nationale, M. Hanena Sidi, a supervisé, dimanche après-midi, à l'Etat-major général des Armées, la cérémonie de passation de commandement entre le Général de division Moctar Bolla Chaâbane, nouveau Chef d'Etat-major Général des Armées et son prédécesseur, le Général de division Mohamed Bamba Meguett admis à faire valoir ses droits à la retraite. La cérémonie s'est déroulée en présence des ministres de la Justice et de l'Intérieur et de la Décentralisation, respectivement M. Mohamed Mahmoud Cheikh Abdoullah Boye et Mohamed Salem Merzoug. Le ministre de la Défense nationale, accompagné de l'ancien chef d'Etat-major Général des Armées, a passé en revue des unités de l'Armée nationale venues rendre les honneurs, avant de saluer les responsables des Directions et les chefs de bureaux à l'Etat-major Général des Armées. Ensuite, le Général de division, Mohamed Bamba Meguett, a remis le fanion de commandement de l'Etat-Major Général des Armées au Ministre de la Défense Nationale, qui l'a remis à son tour au nouveau Chef d'Etat-Major Général des Armées, le Général de Division Moctar Bolla Chaâbane. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le Ministre de la Défense nationale a indiqué que cette cérémonie, conformément aux directives de Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Cheikh El Ghazouani, Chef suprême des Forces armées, est devenue une tradition constante pour méditer les sacrifices consentis par les martyrs et pour marquer la marche glorieuse de l'institution militaire. S'adressant à l'ancien Chef d'Etat-Major Général des Armées, le ministre a ajouté : « Alors que vous êtes affecté à la réserve, j'ai le plaisir de rendre hommage d'une part au professionnalisme, à l'esprit de responsabili-



té, au sacrifice, à la loyauté, l'honnêteté, la sincérité et l'humilité comme qualités qui ont toujours marquées votre comportement ».

Il a expliqué qu'au cours de son commandement et dans le cadre de la mise en œuvre du plan quinquennal 2020-2024, l'Etat-Major des Armées a connu des réalisations remarquables dans divers domaines tels que la formation, l'entraînement, l'équipement et les infrastructures de base.

S'adressant aux officiers, sous-officiers et soldats, le ministre de la Défense Nationale a dit : « Sur ordre de Son Excellence le Président de la République, Chef suprême des Forces Armées, vous êtes sous les ordres de votre chef, le Général de division Moctar Bolla Chaâbane qui est devant vous, obéissez-lui dans tout ce qu'il vous commande conformément aux lois et règlements en vigueur. Au Général de division Moctar Bolla Chaâbane, le ministre dira : « l'énormité de la tâche vous oblige, sur la base des acquis, à faire progresser par votre expérience, votre expertise et votre volonté, le rôle de pionnier confié à l'institution dans la poursuite des efforts et des sacrifices, ainsi vous serez au niveau de confiance que Son Excellence le Président de la République vous a accordée. »

Pour sa part, le Chef d'Etat-major général des armées, le Général de division Moctar Bolla Chaâbane, a exprimé ses vifs remerciements au Général de Division Mohamed Bamba Maguett pour les efforts consentis dans le but de faire avancer l'institution militaire, louant son style inspirant empreint de sagesse et de sobriété. Il a ajouté que ces efforts accomplis constitueront sans aucun doute un apport qualitatif au travail continu pour construire une armée républicaine, capable de mener à bien les tâches qui lui sont

Nomination d'un Chef d'État-major
Général Adjoint des Armées



La Présidence de la République a annoncé que par décret en date du jeudi 23 décembre, le Général de Brigade Habiboullah Ahmedou est nommé Chef d'État-major Général Adjoint des Armées.



assignées, notant que pour atteindre ces objectifs, il adoptera une approche rationnelle, transparente et juste de gestion des ressources humaines et matérielles de l'Armée nationale.

Le véritable objectif de cette approche est de construire une armée soudée et forte, dans laquelle règne l'esprit d'harmonie et de cohésion entre les chefs et les subordonnés, et où chaque soldat se ronnait, quel que soit son grade, ce qui permettra de préparer des unités de combat, avec un haut degré de d'opérabilité et la capacité de relever les défis de sécurité et d'atteindre les objectifs a-t-il souligné .

De son côté, le Chef d'état-major des armées sortant, Général Mohamed Bemba Maguett, a exprimé ses remerciements à tous ceux qui ont assisté à cette importante cérémonie, qui s'inscrit dans le cadre des valeurs et traditions militaires authentiques et établit une nouvelle vision de la gestion du capital humain au niveau de l'armée nationale, a-t-il dit.

Il a ajouté qu'en application des hautes directives de Son Excellence le Président de la République, M. Mohamed Cheikh El Ghazouani, Chef Suprême des Forces Armées Nationales, portant sur la constitution d'une armée républicaine caractérisée par le professionnalisme et la capacité à relever les défis, l'Etat-major général des armées au cours de la période écoulée a renforcé les différentes capacités de l'Armée en mettant l'accent sur les moyens humains et matériels, la formation et l'entraînement nécessaires que cela exige.

Il a indiqué que «les conditions géopolitiques que traversent la région et les défis sécuritaires qu'elle posent aujourd'hui, constituent plus que jamais une menace réelle pour les structures économiques et sociales des pays de la sous-région, qui peuvent menacer de disparition ces entités en l'absence de politiques efficaces et multidimensionnelles».

La cérémonie s'est déroulée en présence des chefs d'état-major de la gendarmerie nationale et de la garde nationale, du directeur général de la sûreté nationale, d'anciens chefs d'état-major, d'un certain nombre d'officiers supérieurs, du wali de Nouakchott ouest, de la présidente du conseil régional de Nouakchott, des conseillers du ministère de la Défense nationale et de l'état-major général des armées.

LE MDN PRÉSIDE LE 17^{ÈME} SOMMET DES MINISTRES DE LA DÉFENSE DE L'INITIATIVE 5+5



Le ministre de la défense nationale, M. Hana-na Sidi, a présidé, jeudi 16 décembre 2021, le 17^{ème} sommet des Ministres de la Défense de l'initiative 5+5 organisé par visioconférence. La rencontre s'est déroulée avec la participation de dix pays membres de l'initiative qui sont, en plus de la Mauritanie (pays assurant la présidence en exercice de cette initiative), l'Algérie, l'Italie, le Portugal, la Libye, le Maroc, la France, Malte, l'Espagne et la Tunisie.

Dans un mot prononcé pour la circonstance, le Ministre de la Défense a rappelé que l'initiative 5+5 qui a vu le jour en 2004, constitue un partenariat stratégique fort et constant, qui tout au long de son existence, s'est attelé à organiser des exercices militaires, des ateliers, des formations sur la surveillance des côtes, la sûreté aérienne, la protection civile, entre autres.

Le ministre a, en outre, salué les réalisations de l'initiative, au premier rang desquelles figure le collège de défense 5+5, qui est devenu un outil de compréhension et d'échange dans le domaine de la sécurité.

Le Collège a accueilli près de 500 stagiaires, des dix pays membres de l'initiative, a-t-il souligné.

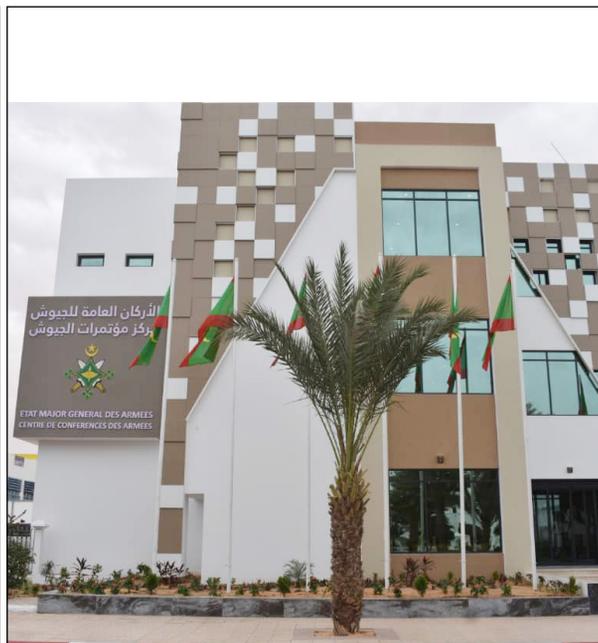
Le ministre a mis en exergue l'apport du Centre Euro-maghrébin de Recherches et d'Études Stratégiques, qui a produit des études ayant permis d'améliorer le travail en commun, pour surmonter les défis sécuritaires de chaque instant.

Par ailleurs, le ministre a annoncé que sous la présidence mauritanienne de l'initiative 5+5, 52 activités avaient été inscrites au plan d'action 2021. 46 activités ont pu être réalisées, tandis que 6 n'ont pu avoir lieu, en raison de la pandémie Covid-19. 26 des 46 activités se sont déroulées à distance, et les 20 autres restantes ont pu être réalisées en présentiel, a-t-il précisé.

À l'issue du sommet, le Maroc va succéder à la Mauritanie, à la présidence de l'initiative pour l'année 2022.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du Général de Brigade Cheikh Diallo, Secrétaire général du Ministère de la Défense nationale, du Contre-Amiral Ahmed Seyid Benaouf Chef du 3^{ème} Bureau de l'EMGA, et du colonel Ahmed Ould Khairy, Coordinateur de la Cellule 5+5 Défense en Mauritanie.

LE MDN INAUGURE DES INFRASTRUCTURES À L'EMGA



Le ministre de la Défense Nationale, M. Hanena Sidi, a procédé, lundi 20 décembre 2021, en compagnie de l'ex Chef d'Etat-Major Général des Armées le Général de Division Mohamed Bamba Meguett, à l'inauguration d'un Centre de conférence relevant de l'EMGA. Ce centre, qui comprend une grande salle de conférence d'une capacité de cent places, une salle de présentation, une salle d'honneur et quatre suites VIP, fournit des services hôteliers haut de gamme et permet la traduction simultanée en cinq langues. Ce centre de conférence permettra à l'EMGA d'organiser de grandes rencontres. Le MDN a, en outre, procédé à l'inauguration d'un Centre de données numériques, du portail d'accès et de la façade de l'EMGA faisant face au Lycée technique. Le Ministre a également inauguré le Centre omnisports du Bataillon de commandement et des services de l'EMGA. Ces inaugurations ont eu lieu en présence du Chef d'Etat-Major Général des Armées Adjoint le général de Division Moctar Bolle Chaâbane en plus d'officiers du Ministère de la Défense et de l'EMGA.



Le MDN participe à la 7ème édition du Forum pour la Sécurité et la Paix en Afrique

La capitale sénégalaise a abrité, mardi 7 décembre, 2021, le lancement des travaux de la 7ème édition du Forum pour la Sécurité et la Paix en Afrique. Notre pays est représenté aux travaux de ce Forum par M. Hanenna Sidi Ministre de la défense Nationale. Cette édition, dont les travaux durent deux jours, se fixe comme objectif de nouer des partenariats plus efficaces. Elle vise également à apporter des contributions plus concrètes pour consolider la paix et la sécurité en Afrique à travers une meilleure compréhension des problématiques liées à la stabilité du monde après-covid19. Au cours des travaux et ateliers de cette rencontre, les ministres, les responsables sécuritaires et les experts de différents pays se pencheront sur les questions relatives aux réformes du pluralisme et des politiques sécuritaires. Selon les organisateurs du



Forum, ces travaux concernent, en première ligne, le début du changement idéal en vue de mettre en place un cadre adéquat pour permettre pour une meilleure exploitation de l'aide au développement et la mobilisation des investisseurs en faveur de la paix, de la sécurité et du développement.

Le MDN reçoit l'Ambassadeur Chef de la Délégation de l'UE

Le ministre de la Défense Nationale, M. Hanenna Sidi, a reçu, mardi 14 Décembre, à Nouakchott, S.E.M. Gwilym Jones, Ambassadeur Chef de délégation de l'Union européenne accrédité en Mauritanie.

La réunion a porté sur les relations de coopération existantes entre la Mauritanie et l'Union européenne et les voies et moyens de les renforcer, notamment dans le domaine de la Défense.



Le MDN tient une réunion avec le Chef de la FCG5 Sahel

Le Ministre de la Défense Nationale, M. Hanenna Sidi, s'est entretenu, mardi 14 décembre, à Nouakchott, avec une délégation du commandement de la Force conjointe du G5 Sahel conduite par le Général de division Oumar Bikimo, commandant cette force. Cette rencontre a permis de discuter des relations entre notre pays et la Force conjointe du G5 Sahel, ainsi que des moyens de les développer davantage.

La rencontre s'est déroulée en présence du chef du 3^{ème} Bureau de l'Etat-major Général des Armées, le Contre-Amiral Ahmed Seyid Ben Aouf et du colonel Ahmed Salem Zein. Commandant du fuseau ouest au sein de la FC G5 Sahel.



Le MDN supervise la sortie d'une nouvelle promotion d'élèves officiers de la marine nationale et marchande



Le ministre de la Défense Nationale, M. Hanena Sidi, a supervisé mardi, 21 décembre 2021, en compagnie de l'ex-Chef d'état-major général des armées, le Général de division Mohamed Bamba Meguett, au Centre de Formation de l'Académie Navale de Nouadhibou, la sortie de la deuxième promotion des élèves-officiers de la Marine nationale et marchande, dont le parrain est le « Capitaine de vaisseau Sid' Ahmed Ould Ramdhane ».

Le ministre a, dans un discours prononcé pour la circonstance, loué le partenariat entre les Ministères de la Défense nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, « sans lequel, les objectifs académiques fixés pour arriver à ces résultats ne seraient pas atteints ». Il a également souligné l'importance du rôle joué par le département de la Pêche et de l'Economie maritime dans la formation des élèves-officiers de la marine, suivant des programmes et des normes internationales.

« Cette promotion a pu, pendant trois ans, acquérir un ensemble de connaissances et d'expériences, qui lui permettront de mener à bien ses futures missions », a-t-il dit. « Les résultats obtenus sont le couronnement des efforts consentis pour atteindre les objectifs tracés, conformément à la vision de son Excellence le Président de la République Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, afin de moderniser les établissements d'enseignement, d'assurer la qualité de leurs programmes et de permettre à leurs diplômés d'exceller », a-t-il souligné.

Pour sa part, le commandant de l'Académie navale de Nouadhibou, le Colonel Aboubecrine Sidi Hanena, a affirmé que « La formation de la nouvelle promotion d'officiers à l'école des officiers supérieurs de l'Académie navale s'est déroulée conformément à une procédure pédagogique approuvée par le ministère de l'Enseignement supérieur et prenant en compte les règlements et les conditions de l'Organisation

maritime internationale ». « L'École Supérieure des Officiers de l'Académie de l'un des établissements d'ingénieurs en Mauritanie, créé récemment, avec une spécificité maritime qui lui a permis de former des officiers de la marine nationale et marchande, formés sur les spécialités de la navigation maritime, l'énergie et la propulsion », a-t-il dit.

« La sortie de cette promotion n'aurait pas été possible sans la grande importance accordée par le Ministère de la Défense à l'Académie Navale, qui se concrétise à travers la mise à sa disposition, par l'EMGA, de tous les moyens matériels, moraux et humains », a-t-il souligné. « Ceci, en plus de la précieuse contribution de l'état-major de la Marine nationale, qui fournit les cadres et les éléments militaires ainsi que le soutien, pour l'organisation des sorties des élèves en mer à bord des navires de la marine, en leur permettant de se familiariser avec les missions qui leur seront confiées à l'avenir », a-t-il dit. En marge de la sortie de cette promotion, le Ministre a procédé à l'inauguration



ration de la nouvelle Base Navale de Nouadhibou. Cette base, qui s'étend sur une vaste zone surplombant la mer, comprend 18 bâtiments dont un Centre de commandement, un dispensaire, des blocs d'habitation pour les sous-officiers et les soldats en plus de quatre hangars répondant aux besoins de la base pour le parking des véhicules, les travaux d'entretien des petites embarcations, l'entreposage d'armes et de munitions en plus d'une piscine moderne et d'une salle de sport.





Il faut noter que le ministre a également inauguré un système de contrôle maritime sur le navire « Gorgol », considéré comme l'un des meilleurs systèmes de contrôle en Afrique du Nord et de l'Ouest.



L'ex CEMGA reçoit un haut responsable militaire français

L'ancien Chef d'Etat-Major général des Armées, le Général de Division Mohamed Bamba Meguett a reçu, jeudi 9 décembre 2021, le Général de Division Michel Delpit commandant des des éléments français au Sénégal qui effectue une visite de travail de deux jours dans notre pays. L'audience s'est déroulée en présence du Général Moctar Bolle Chaâbane Chef d'Etat-Major général des Armées Adjoint et du Contre-Amiral Ahmed Seyed Benaouf chef du 3^{ème} Bureau de l'EMGA. Dans la même journée, le général Delpit a tenu des réunions de travail successivement avec le Général de Brigade Mohamed Cheikh Boyde chef d'Etat-Major des Forces Spéciales, l'Amiral Cheikhna Taleb Moustaph chef d'Etat-major de la Marine Nationale et le général Brahi Vall Cheibani Commandant du Collège de défense du G5 Sahel.



L'ex CEMGA inaugure des structures d'hébergement au Collège de défense du G5Sahel



L'ancien Chef d'Etat-Major général des Armées, le Général de division Mohamed Bamba Meguett a procédé, lundi 20 décembre 2021, à l'inauguration d'un complexe d'hébergements de stagiaires au Collège de Défense du G5 Sahel. Ce complexe, construit et entièrement équipé grâce à un financement de l'Etat-Major Général des Armées, devra offrir des conditions d'hébergement idéales aux stagiaires du Collège de Défense issus des pays du G5 ou d'autres pays amis. Dans un discours prononcé à cette occasion, le Général de Brigade Brahim Vall Cheibani, commandant du Collège de la Défense, a exprimé ses remerciements et sa reconnaissance pour ce geste généreux, qui traduit l'intérêt et le soutien apportés par l'Etat-Major des Armées à cette institution. « Cette réalisation renforcera le rôle de cet établissement trois années après sa création. Ajoutant que cet hôtel, permettra au collège de doubler sa



capacité d'accueil de 30 à 60 chambres afin de faire face à la demande croissante des cinq pays et de s'ouvrir à l'extérieur », a-t-il souligné. « La construction de cet hôtel est une contribution de la Mauritanie pour le développement du Collège de défense du G5 Sahel. », a-t-il conclu. À son tour, le général de Brigade Seydou Samba Dia, Chef du 4^{ème} Bureau de l'EMGA, a expliqué que ce nouveau bâtiment représente un hôtel destiné à recevoir des officiers stagiaires du G5 Sahel. Il a ajouté que ce complexe, composé de 31 chambres entièrement équipé, va permettre d'améliorer les conditions d'accueil des officiers qui suivent la formation au Collège de défense qui accueille des stagiaires issus de pays n'appartenant pas au Groupe. Pour Sa part Eric Tiaré, Secrétaire exécutif du G5

Sahel a adressé ses remerciements aux hautes autorités mauritaniennes « pour cette réalisation qui s'inscrit dans le cadre des contributions généreuses et sérieuses de la Mauritanie au renforcement de la sécurité et du développement au Sahel ». La cérémonie d'inauguration, qui s'inscrit dans le cadre des festivités commémoratives du 61ème anniversaire de l'Indépendance, s'est déroulée en présence de directeurs et chefs de bureaux de l'Etat-Major Général des Armées en plus de Conseillers du Secrétariat exécutif du G5 Sahel.



L'ex CEMGA reçoit le Commandant de la FCG5 Sahel

L'ancien Chef d'Etat-Major général des Armées, le Général de Division Mohamed Bamba Meguett a reçu, mardi 14 décembre 2021, le Général de division Oumar Biki-mo Commandant de la Force Conjointe du G5Sahel accompagné d'une Délégation de l'Etat-Major de cette force. Cette rencontre a permis d'évoquer des questions liées aux relations de coopération entre l'armée Nationale et la FCG5Sahel.

L'audience s'est déroulée en présence du Général de Division Moctar Bolle Chaâbane Chef d'Etat-Major Général des Armées Adjoins, du Général de Brigade Hamady Ely Mouloud Chef du 2^{ème} Bureau de l'EMGA, du Contre-Amiral Ahmed Seyed Benaouf et du Général de Brigade Saidou Samba Dia chef du 4^{ème} Bureau de l'EMGA.



L'ex CEMGA effectue une visite au Sénégal



L'ancien Chef d'Etat-Major général des Armées, le Général de Division Mohamed Bamba Meguett a effectué, jeudi 2 décembre 2021, une visite au Sénégal sur invitation de son Homologue le Général de Division Cheikh Wade.

Le CEMGA a assisté à la Cérémonie d'inauguration de L'institut Sénégalais de Défense de Dakar supervisée par le président Macky Sall.

Réception d'un lot de matériel offert par les USA au bataillon mauritanien de la FCG5 SAHEL



Le général de brigade Directeur du matériel, Mohamed Vall Raiss a supervisé, jeudi 16 décembre 2021, la réception d'un lot de matériel offert par les Etats Unis d'Amérique au Bataillon mauritanien de la Force Conjointe du G5 Sahel. Ce bataillon a reçu, en 2020 et 2021, un appui matériel diversifié comprenant :

- 114 véhicule léger de type Toyota, dont 15 doubles cabines
- 06 véhicules ambulances , dont 2 de type V8
- 12 camions citernes (6 eau et 6 carburant)
- 03 camions grues de type Mercedes
- 02 camions atelier de type Mercedes
- 18 VTT de type Mercedes
- 01 hôpital de campagne de catégorie II
- 01 lot de postes radio de type Harris avec accessoires complets
- 55 jumelles à vision nocturne, en plus d'un grand nombre de gilet pare-balles et de casques lourds
- 01 lot de pièces de rechanges et de matériels consommables pour tous

les modules, l'hôpital de campagne et les postes radios

La remise de ce lot a eu lieu en présence d'un représentant de l'Ambassadrice des Etats Unis en Mauritanie. Au cours de la cérémonie de réception, le général Directeur du Matériel était accompagné du Colonel Abdoullah Haddou Directeur de la Communication et des Relations Publiques et du Colonel Abdallahi Beiba Directeur des Transmissions de l'Etat-Major Général des Armées.



Sortie d'une promotion de l'Institut des métiers d'Énergie l'Ecole polytechnique



L'Ecole Polytechnique a abrité, le 3 décembre 2021, la cérémonie de sortie d'une promotion de l'Institut supérieur des métiers d'Énergie. Il s'agit d'une promotion formée dans le cadre d'un accord de coopération entre L'Institut Supérieur des métiers d'Énergie et la société « BP » bénéficiant à 10 ingénieurs et professeurs de l'Institut. Il s'agit d'une formation centrée sur les dimensions techniques et économiques du projet « Ahmeyim » et les techniques et normes des marchés régissant la relation entre l'Etat mauritanien et la société « BP » dans le cadre de ce projet. La remise des diplômes sanctionnant cette formation d'une durée de trois mois a été supervisée par le Colonel Ingénieur Mohamed Mohamed Mahmoud Directeur de l'Ecole Polytechniques. Dans un mot prononcé à cette occasion le Colonel Ingénieur Mohamed Mohamed Mahmoud a souligné que cette formation témoigne de la réussite du partenariat recherché par l'Ecole polytechnique pour faciliter le travail des partenaires et améliorer les performances de cette institution scientifique au



service de la Patrie et du citoyen. « La contribution de BP au transfert des compétences n'aurait été possible sans le partenariat à l'Institut de l'Énergie et le souci de la qualité de la planification et de l'exécution dont fait preuve l'École polytechnique », a-t-il ajouté. « A cela s'ajoute la sélection d'étudiants et de professeurs compétents qui constitue le meilleur choix pour les partenaires techniques », a-t-il conclu. Pour sa part le Directeur de l'Institut des métiers d'Énergie M. Sidi Bouhemady, a souligné que « cette formation est le fruit du partenariat réussi entre l'Institut des métiers d'Énergie et la société BP qui vient couronner cette expérience exceptionnelle que les deux parties entendent élargir à d'autres domaines ». La cérémonie s'est déroulée en présence de représentants de départements concernés et des compagnies Cosmos Energy et BP.



L'EMGA honore les retraités

Le général de brigade Habiboullah Ahmedou Chef d'Etat-Major Général des Armées Adjointes a supervisé, mardi 4 janvier 2022, au cercle Mess des officiers de l'EMGA, une cérémonie en l'honneur d'officiers et sous-officiers retraités de l'Armée Nationale. Dans un discours prononcé à cette occasion, le CEMGAA a adressé au nom de l'Institution militaires, ses remerciements aux retraités « pour les efforts et sacrifices consentis le long de leur carrière pour l'édification d'une armée à mesure d'assurer la défense de la patrie et de protéger son intégrité territoriale ». « Votre retour à la vie civile ne signifie pas la rupture avec les valeurs militaires nobles dont vous devriez continuer à vous inspirer », a-t-il poursuivi. « Vous devriez, en tout temps être les ambassadeurs de l'institution militaire », a-t-il ajouté. « Votre admission à la retraite ne signifie en aucun que vous êtes abandonnés par l'Armée, mais plutôt que votre relation avec cette institution continue dans un autre cadre réglementaire », a-t-il conclu. La cérémonie s'est déroulée en présence de chefs de bureau et de direction de l'EMGA.



Pour sa part, la Direction du matériel de l'armée nationale a organisé une cérémonie d'adieu en l'honneur du colonel E/R Mohamed Demba . Dans un mot prononcé à cette occasion , le Général de brigade Mohamed Vall Raiss , Directeur du Matériel a salué les efforts et les sacrifices consentis par le colonel Demba le long de sa carrière



La 4^{ème} promotion du CDG5Sahel effectue une visite au CPCO

La 4^{ème} promotion du Collège de Défense du G5 Sahel a effectué, vendredi 19 décembre 2021, une visite au Centre de Commandement et de planification des opérations de l'Etat-Major Général des Armées. A cette occasion le Contre-Amiral Ahmed Seyed Benaouf a présenté, à la 4^{ème} promotion de l'ENEM, une conférence sur l'approche sécuritaire de notre pays et l'expérience mauritanienne en matière de lutte contre le terrorisme et le crime organisé. La présentation de cette conférence a eu lieu en présence du Colonel Abdallahi Moctar Devwatine chef du CPCO et de l'encadrement de l'ENEM.



Une délégation de l'OTAN visite l'ENEM



Une délégation du l'Organisation Trait-té Atlantique Nord a effectué, mercredi 15 décembre 2021, une visite à l'Ecole Nationale d'Etat-Major. Cette délégation, qui a été reçue par le Colonel Sidi Mohamed Hamady commandant de l'ENEM, comprend la responsable du programme d'appui aux structures de formation des pays alliés de l'OTAN, Mme Frédéric Jacqueline, son adjoint le colonel Pierre Chancel et Dr Alain Steelberg coordinateur de ce programme. Au cours de cette visite, la délégation a tenu une réunion de travail avec le commandement de l'ENEM qui a permis de faire le bilan du programme de renforcement de la formation « Défense »(DEEP) au titre de l'année 2021 et de définir les grandes ligne du programme à exécuter au cours de l'année 2022.



Départ pour la RCA du 1er contingent du VI^{ème} bataillon de maintien de la paix



Le premier contingent du VI^{ème} bataillon de maintien de la paix de l'armée mauritanienne a quitté Nouakchott, mardi 30 novembre 2021, à destination de la République de Centrafrique (RCA). Sous le commandement du colonel Sid'Ahmed M'Haïmed, le bataillon remplacera le V^{ème} bataillon, dont la mission s'achève après un an de maintien de paix dans ce pays frère. L'armée mauritanienne s'était engagée dans les missions onusiennes de maintien de la paix en RCA en 2014. Le rendement des éléments de différents bataillons, qui se sont succédé depuis cette date, était toujours apprécié par les responsables onusiens et ceux du pays d'accueil. Le contingent a été salué à son départ de l'Aéroport International de Nouakchott Oumtounsy le Contre-Amiral Ahmed Seyid Benaouf, chef du 3^{ème} Bureau de l'Etat-Major Général des Armées.



LA CATARACTE CORTISONIQUE : A PROPOS DE 20 CAS

**Dr Seydna Oumar
El hadj ahmed :PR
Sidi Sidi Cheikh , Pr
Mohamed jidou , dr
Mohamed Mahmoud
, Fatimetou Dia , ts
anesthésie cheikh.**



Résumé : Les corticostéroïdes sont largement utilisés en ophtalmologie. Plusieurs voies d'administration sont possibles. Cependant leur utilisation chronique, locale ou générale est responsable d'effets secondaires multiples dont la cataracte cortisonique qui constitue la seconde complication oculaire après le glaucome cortisonique. Ces complications peuvent menacer le pronostic visuel, et devenir plus graves que la maladie initiale elle-même. A travers une étude rétrospective, portant sur 20 cas de cataractes cortisoniques, colligée au service d'ophtalmologie de l'hôpital Militaire et au centre priorité à la vue et hôpital national de Nouakchott, nous décrivons le profil épidémiologique, clinique et thérapeutique de ce type de cataracte, en insistant sur l'intérêt de la lutte contre l'automédication par des corticoïdes, ainsi que de l'importance d'une prescription bien réfléchie et d'un suivi rigoureux.

Mots clés : Corticothérapie, Effets secondaires, Cataracte.

Les corticostéroïdes sont largement utilisés en thérapeutique. Leur utilisation chronique locale ou générale est

responsable d'effets secondaires pouvant menacer le pronostic visuel.

La cataracte cortisonique constitue la seconde complication oculaire du traitement corticoïde prolongé après le glaucome cortisonique. A travers cette étude nous décrivons le profil épidémiologique, clinique et thérapeutique des cataractes cortisoniques dans notre contexte, en insistant sur l'intérêt de la prévention par la sensibilisation des patients contre l'automédication, et du personnel médical de l'importance d'une prescription bien réfléchie.

MATÉRIEL ET MÉTHODE : Il s'agit d'une étude rétrospective portant sur 20 patients (36 yeux), colligée au service d'ophtalmologie de l'hôpital Militaire et au centre de priorité à la vue et hôpital national de nouakchott entre Janvier 2015 et Décembre 2021. Tous nos patients ont reçu un traitement corticoïde prolongé par voie locale et/ou générale pour des indications variables. Nous avons relevé pour chaque patient l'indication de la corticothérapie chronique, le prescripteur, la molécule utilisée, la voie d'administration, les données des examens cliniques et paracliniques, la prise en charge chirurgicale de la cataracte et le suivi post opératoire. Le recul de l'étude est de 15mois.

RESULTATS :

L'âge des malades variait entre 25 et 65ans avec une moyenne de 18,7ans, et une prédominance Féminine (60%).

La baisse de l'acuité visuelle était le principal motif de consultation chez 16 patients (80% des cas).

La maladie causale pour laquelle les malades ont été mis sous cor-

ticothérapie au long cours était la conjonctivite allergique chez 70% des cas, une maladie inflammatoire générale (arthrite, behçet etc) chez 22% et 8% utilisation des pommades cortisoniques sur le visage pendant la nuit. La prise en charge thérapeutique a consisté en l'arrêt immédiat de la corticothérapie locale ou générale, sauf s'il s'agissait d'une maladie inflammatoire chronique nécessitant son maintien.

DISCUSSION :

Quel que soit le mode d'administration (topique, sous-conjonctivale ou latéro-bulbaire, intravitéenne, ou par voie générale : comprimés, spray ou local), les corticoïdes au long cours peuvent entraîner des effets secondaires oculaires représentés essentiellement par le glaucome et la cataracte cortisonique, ils représentent également un facteur de risque majeur de la Chorioretinite séreuse centrale secondaire [3, 5, 10, 11, 12]. Le risque de survenue de ces complications est important mais difficile à prévoir à l'échelon individuel compte tenu de nombreux facteurs impliqués (corticoïde, voie d'administration, dose, durée, terrain) [3, 4, 9]. Ce risque est en général estimé de 11 à 15 % pour la cataracte cortisonique et à 12,8 % pour le glaucome cortisonique qui représente 1,4% de l'ensemble des glaucomes [7]. La cataracte cortisonique est une cataracte secondaire iatrogène d'origine pharmacogène due aux dérivés cortisoniques. Le délai d'apparition et la rapidité de survenue sont très variables et significativement liés à la dose totale cumulée et à la durée d'administration des corticoïdes [3, 4, 9]. Théoriquement, la cataracte survient pour une dose de 20 mg/j pendant 1 an ou de 10 mg /j pendant 4 ans, mais il faut noter que l'existence d'un terrain prédisposant (diabète) ou de pathologie oculaire favorisant la survenue de cataracte (uvéites, hyalites) concourt à la rapidité de survenue de cette dernière [4, 6, 9]. Dans notre série la durée moyenne d'utilisation des corticoïdes est de 5ans ; cependant le délai d'apparition n'a pu pas être évalué du fait que les patients consultent tardivement et la baisse de l'acuité visuelle secondaire est d'installation très progres-

sive. La cataracte est parfois de découverte fortuite chez des malades qui reviennent consulter pour une récurrence de leur conjonctivite allergique. Tous les collyres cortisonés peuvent provoquer une cataracte cortisonique ; la Dexamétasone est la plus incriminée, du fait de son grand pouvoir de pénétration intraoculaire [2, 6]. Dans notre étude la Dexamétasone est le corticoïde utilisé chez la majorité des malades (77% des cas). L'opacité cristalliniennne est typiquement sous capsulaire postérieure très gênante dans 33% des cas pour Donshic [4] et dans 41.66% des cas dans notre série. Mais toutes les formes cliniques de la cataracte peuvent s'observer (voir tableau N°1). En général La progression de la cataracte est lente, et les opacités cristalliniennes cessent leur évolution à l'arrêt de la corticothérapie [4]. L'association cataracte-glaucome cortisoniques est fréquente : 61% des cas pour Bietti [13] et 5.54% des cas dans notre série. Dans ce cas, le pronostic est très réservé et le pronostic visuel est met en jeu. Du point de vue thérapeutique, l'arrêt de la corticothérapie est la première mesure à entreprendre. Le traitement de la cataracte est chirurgical. Parmi les complications peropératoires rares de cette chirurgie, on retrouve, la rupture à «l'emporte-pièce» de la capsule postérieure lors de l'hydrodissection avec bascule du cristallin dans le corps vitré. Les autres complications postopératoires, pouvant être favorisées par la corticothérapie, sont exceptionnellement un retard de cicatrisation (théorique) et un risque accru d'endophtalmie [12].

Devant l'association glaucome-cataracte cortisonique, le défi est d'équilibrer la pression intraoculaire par le traitement médical hypotonisant. La chirurgie de la cataracte vient en second lieu, et le traitement chirurgical du glaucome reste le dernier recours lorsque le traitement médical est inefficace. L'automédication intempestive au long cours pour des conjonctivites

allergiques représente la principale cause des cataractes cortisoniques selon notre étude (77% des cas), M.C. Chefchaoui [2] rapporte dans son étude sur le glaucome cortisonique au cours de la conjonctivite allergique que 100% de ces patients ont reçu un traitement corticoïde par automédication discontinuée et non contrôlée, de même M.A El Afrit rapporte dans son étude sur l'épidémiologie du glaucome cortisonique que 65,2% des malades ont été soumis à une automédication au long cours pour des affections initiales souvent banales. Ces données rendent la prévention un élément incontournable dans la prise en charge de cette affection. De ce fait, devant toute conjonctivite allergique, il faut bien mesurer le risque de l'utilisation cortisonique, et si l'indication est retenue, il faut absolument respecter les règles suivantes:

- La corticothérapie doit être réservée aux stades aigus des maladies oculaires et doit être évitée dans les affections chroniques où le traitement spécifique doit être primordial.
 - La prescription doit être faite par un spécialiste.
 - Le choix du traitement doit porter sur les dérivés qui pénètrent moins dans la chambre antérieure
 - Le patient doit être prévenu des complications de l'utilisation abusive et non contrôlée des corticoïdes.
 - Une surveillance régulière de l'acuité visuelle et du tonus oculaire à chaque consultation s'impose : une fois par an s'il s'agit d'une corticothérapie générale et une fois tous les 3 mois devant une corticothérapie locale.
- Il faut noter que si la cataracte cortisonique est de bon pronostic en terme d'amélioration de l'acuité visuelle (AV finale > 5/10 dans plus de 60% des cas (voir graph.4)), néanmoins la survenue d'un glaucome cortisonique risque de dévier l'évolution vers une cécité [2]. Dans l'avenir, le développement de nouveaux glucocorticoïdes et/ou agonistes de leurs récepteurs comme les glucocorticoïdes dissociés ou SE-

GRAs (Selective Glucocorticoid-Receptor Agonists), actuellement en cours d'évaluation clinique chez l'homme, devrait permettre de limiter encore les effets indésirables des corticoïdes tout en maintenant une excellente efficacité anti-inflammatoire [1, 8, 14].



CONCLUSION

Les complications ophtalmologiques de la corticothérapie doivent rester au cœur de notre réflexion avant toute prescription qui doit être mesurée, expliquée, et surveillée.

Si la cataracte cortisonique est la plus fréquente et la plus gérable des complications oculaires des corticoïdes, les autres complications tel que glaucome cortisonique, sont beaucoup plus sévères.

La prévention par la sensibilisation des professionnels de la santé et par l'éducation des patients afin d'enrayer l'automédication, reste un volet très important dans la prise en charge des effets secondaires des corticoïdes.

Questions stratégiques : Les dissuasions au XXIème siècle

Par Mohamed SNEIBA:



La dissuasion tient à l'idée qu'il ne faut pas passer à l'acte, autrement on ne sait pas qu'est-ce qui peut arriver. Elle devrait être au service de tous. Ceux qui la brandissent comme menace et ceux qui la craignent. Elle nous conforme à une « normalité » qui fait entrevoir à Sun Tzu, le premier des stratèges, au VI siècle av. J.-C, « la guerre comme l'ultime recours » ; mais surtout, cette action « inutile et incertaine ».

La question de la dissuasion – ou des dissua-

sions, si l'on accepte que malgré l'Objet Un, les formes sont multiples – reste posée. Elle le serait d'ailleurs toujours dans un monde où les tensions « en continu » pèsent sur nos têtes comme une épée de Damoclès, le rapport de forces entre puissances militaires traditionnelles et celles « émergentes », au sens économique du terme, étant de plus en plus aléatoire. Si la crainte de la Guerre Totale, forme achevée des conflits mondiaux du XXème siècle (1914-

1918 et 1939-1945) relève aujourd'hui du domaine du hautement improbable, c'est en partie grâce (ou à cause) de notre expérience, à ce jour, de la seule utilisation fatale de l'arme nucléaire contre les villes japonaises, devenues emblématiques, d'Hiroshima et de Nagasaki. Cette « stabilisation » que d'aucuns assimilaient, il y a un demi-siècle, à « l'équilibre de la terreur », ne rassure pourtant plus aujourd'hui. Les Maîtres du monde (les détenteurs de l'arme nucléaire) qui siègent au Conseil de sécurité (USA, Russie, Chine, France, Grande-Bretagne) et les pays qui attendent dans l'antichambre de ce Pouvoir « consolidé » (Inde, Pakistan, etc.) parce qu'ils sont les seuls à avoir bénéficié, à ce jour, du « don » de Prométhée, auront du mal à garantir la pax mundi assurée (promise) par la seule crainte de l'arme nucléaire. Les questions essentielles transcendent la simple peur de l'apocalypse (personne ne se sauvera seul) et touchent à l'essence de l'existence, des Valeurs qui fondent notre humanité (comme la dignité), le culturel et même le religieux. Ainsi, la notion de puissance et le rôle du militaire ont évolué. Ils déterminent, plus que par le passé, la relation entre le politique et le militaire à travers le prisme de considérations moins rigides, donc difficilement contrôlables. C'est, justement, ce à quoi fait allusion Jean-Jacques SALOMON : « L'utopie – ou la naïveté – du thème de la fin de l'histoire¹ n'a pas résisté au choc de trois facteurs qui ont marqué le passage du XX^{ème} au nouveau siècle : le retour des rivalités, des surenchères nationalistes et des massacres ethniques, dont même l'Europe, avec l'explosion de l'ex-Yougoslavie, a été le théâtre ; la montée en puissance des fondamentalismes et du terrorisme mondialisé ; le réchauffement du climat et la menace de l'épuisement des ressources non renouvelables. 2 » Alors, face à des menaces non classiques, la dissuasion nucléaire est-elle toujours efficace et pertinente ? Oui et non. Celle-ci a encore de l'effet contre certains pays dont les « menaces » nucléaires contre le reste du monde ne dépassent jamais le seuil des rodomontades. Mais elle est peu efficace contre d'autres dont la nature du danger est autre. Certaines puissances le comprennent parfaitement quand elles brandissent l'arme de la dissuasion économique³ pour contraindre ces Etats « insoumis » à renoncer non pas à un programme nucléaire embryonnaire, voire hypothétique, mais à leur action « subversive » dans des régions où la sécurité est un enjeu pour tous les voisins, voire pour la planète tout entière. La dissuasion telle que pratiquée au XX^{ème} siècle

ne peut être adoptée aujourd'hui, elle doit être adaptée. Elle perd de son efficacité dans les « nouveaux conflits » où la prévisibilité s'effectue en avenir incertain. C'est l'un des effets les plus nocifs d'une mondialisation qui a donc « changé et continue à modifier en profondeur les équilibres géopolitiques et la nature même du monde : si l'on scrute l'actualité récente, on verra que de nouveaux acteurs politiques émergent et remettent en question les anciens équilibres. Ce sont (...) des groupes souterrains, par exemple des organisations terroristes 4.» Nous pouvons ici citer le cas de l'Etat Islamique qui, à un certain moment, a aboli la frontière entre l'Irak et la Syrie. La dissuasion nucléaire est une déraison quand la menace est diffuse. La réponse militaire classique est, elle, appropriée, pour éradiquer le Mal, comme cela a été le cas contre Al Qaeda des origines et, plus tard, contre son avatar, l'EI. Elle l'est moins contre les Etats. La campagne menée par « les Alliés » contre Saddam et la chute de son régime n'ont pas dissuadé Kadhafi de prendre les armes pour « résister » à ce qu'il considérait comme une tentative de déstabilisation de son régime. Et la mort atroce du Guide n'a pas servi de leçon à d'autres qui continuent à défier le Monde ! Champs de compétition entre les puissances militaires, les nouveaux foyers de tensions rappellent les « chauds » moments de la guerre froide. Ces conflits asymétriques imposent la nécessité de rechercher des dissuasions de même ordre pour ne pas recréer les conditions d'une « guerre froide » hors contexte, pouvant engendrer le désordre.

« Ordre » et désordre

L'intervention de la Russie dans les affaires de l'Ukraine, en 2014, avait des « relents de guerre froide ». Elle constitue, dans le prolongement non déclaré de celle-ci, la réponse aux financements par les États-Unis, depuis 1991, des groupes politiques pro-européens en Ukraine par l'intermédiaire d'ONG comme la Fondation Carnegie. La diplomate américaine Victoria Nuland, représentante du Bureau des affaires européennes et eurasiennes à Washington, avait indiqué que ce financement a dépassé 5 milliards de dollars entre 1991 (date de l'indépendance de l'Ukraine) et 2013⁵. Certes, il ne s'agit pas du retour au système des blocs « formalisés » par les idéologies capitaliste et socialiste à la fin de la Seconde guerre

mondiale, mais bien de la mise en œuvre par la Russie d'une politique de survie. La Bipolarité avec les Etats-Unis ne joue plus comme une « résistance » à une uniformisation malencontreusement vue comme une mondialisation vertueuse. Dans la crise ukrainienne, la Russie défendait son espace vital. C'est elle qui manifeste sa peur de l'autre. Peur de voir se poursuivre cette « émigration » idéologique vers le modèle américain. En Syrie, par contre, la Russie rend à l'Occident sa monnaie, sa peur. Elle l'effraie même. A l'ordre voulu par les Etats-Unis et leurs alliés européens, elle oppose sa propre vision des choses. Ce conflit qui est devenu à la fois guerre civile, guerre énergétique, guerre par procuration et aussi guerre « sainte ». Un conflit qui, de mars 2011 à février 2016, a fait de 260 000 à 470 000 morts d'après les estimations de diverses ONG et de l'ONU. Il faut craindre que le soutien militaire et politique des puissances ne fonde leur nouvelle stratégie, comme élément de dissuasion, exactement comme lors de la guerre froide : la multiplication des foyers de tension pour pousser les ennemis d'hier, adversaires d'aujourd'hui, à faire des concessions sur plusieurs questions relevant de la sécurité collective. La guerre froide était une adversité qui avait ses règles de chevalerie, ses singularités. Elle passait, quand on atteignait le seuil critique dans une crise, de la confrontation à la concertation. Elle rassurait parce qu'elle était raisonnée. Son propre était l'imprévisibilité des attaques, au sens littéral du terme, et non militaire. La crainte que suscitent en nous les nouveaux agissements belliqueux vient de ce « tout est permis » qui ne s'arrête plus qu'au seuil du tolérable. Quand une puissance s'autorise à agir dans un pays, l'autre le fait ailleurs, le tout normalement possible du monde. Finalement, elles établissent une sorte d'équivalence entre faire chuter ce que les uns considèrent comme une dictature et maintenir un autre au pouvoir. L'équilibre de la terreur ou destruction mutuelle assurée (DMA, ou MAD en anglais) qu'instaurait – instaure encore – la possession de l'arme nucléaire prend le visage d'une dérégulation progressive des usages en pratique au Conseil de sécurité de l'Onu. Il y a le veto mais il y a également la permission d'agir à sa guise. Une dissuasion par le désir

de survie, d'être acteur sur la scène politique et géostratégique internationale. Ainsi, certains utilisent une forme nouvelle de dissuasion à laquelle les autres doivent « faire avec » : ce n'est pas le retour insidieux de la guerre froide mais ce qu'Hélène Carrère d'Encausse appelle la « désorganisation » des Etats pouvant entraîner dans son sillage celle du système de sécurité international. L'impossibilité d'une recomposition d'un pouvoir perdu (de la puissance) engendre la nécessité d'une stabilisation. Si rien ne se gagne plus, rien ne doit plus se perdre. L'intérêt stratégique chez les uns aura désormais en face de lui le besoin vital d'être là chez les autres. C'est l'affirmation d'une existence (être par opposition) qui se confond avec la volonté de puissance. En cela, la nouvelle force (puissance) n'est pas dans ce qu'on est (militairement) mais dans ce qu'on fait (stratégiquement). Car comme le rappelle Michel Godet « si l'histoire ne se répète pas, les comportements humains se reproduisent ».

NOTES

1. La Fin de l'histoire et le Dernier Homme, Francis Fukuyama.
2. Une civilisation à hauts risques, Jean-Jacques Salomon, éd. Charles Léopold Mayer, p. 10.
3. Sur son compte Twitter, le président américain D. TRUMP avait posté – sans autre commentaire – une affiche le montrant en train de marcher, costume bleu nuit et cravate rouge, la tête dirigée sur le côté, avec la mention « Les sanctions viennent » (« Sanctions are coming » en anglais) en référence à « Winter is coming », titre du premier épisode de la série blockbuster. L'affiche précise que ces sanctions arriveront le 5 novembre. Autre référence à « GoT », les « O » sont barrés de trois bandes verticales. (lefigaro.fr)
4. Mooc : La francophonie, essence culturelle, nécessité politique, 2018.
5. Ukraine : le grossier aveu de Victoria Nuland, <https://fr.sputniknews.com>

Nécrologie

L'ancien Ministre de la Défense Mohamed Yeslem Elvil rappelé à Dieu



L'ancien ministre de la Défense Mohamed Yeslem Elvil a été rappelé à Dieu le jeudi 23 décembre 2021. A cette occasion douloureuse le Chef d'Etat-Major Général des Armée adresse ses condoléances les plus profondes à la famille du défunt et implore Allah de lui accorder sa vaste miséricorde. «Nous sommes à Dieu, et c'est à Lui que nous retournerons».

Le Colonel pilote Sidibé Toumany rappelé à Dieu

Le Colonel pilote Sidibé Toumany, ancien Directeur de l'Air, a été rappelé à Dieu, le 2 décembre 2021. A cette occasion douloureuse le Chef d'Etat-Major Général des Armée adresse ses condoléances les plus profondes à la famille du défunt et implore Allah de lui accorder sa vaste miséricorde. «Nous sommes à Dieu, et c'est à Lui que nous retournerons».



L'Adjudant E /R Moustapha Mohamed Lemine rappelé à Dieu



L'adjudant E /R Moustapha Mohamed Lemine a été rappelé à Dieu le 23 décembre 2021.

A cette occasion douloureuse le Chef d'Etat-Major Général des Armée adresse ses condoléances les plus profondes à la famille du défunt et implore Allah de l'accueillir dans son vaste paradis. «Nous sommes à Dieu, et c'est à Lui que nous retournerons».

A partir du 28 Novembre 2021

Rejoignez la famille Chinguitel

De nombreux cadeaux et d'avantages
vous attendent

61 
FÊTE DE
L'INDÉPENDANCE
1960 - 2021



1500 NUM

DE CRÉDIT GRATUIT RÉPARTIS



12Go

D'INTERNET GRATUIT RÉPARTIS

BONUS 200%

SUR LES RECHARGES
ET L'ACTIVATION
D'INTERNET

Carte SIM à
**50
NUM**



Pour enregistrer votre carte SIM

composez *127* numéro de série de votre carte d'identité#

1500 Num du crédit gratuit répartis hebdomadairement : 500 NUM chaque semaine - 12Go d'internet répartis 3Go chaque semaine
Bonus 200% sur les recharges et sur l'activation du forfait Maurinet à partir de 50 N-um et plus sur un mois
Pour assurer la continuité de l'offre et bénéficier des avantages hebdomadaires, rechargez au moins 20 NUM chaque semaine